



École des Deux-Rives



Programme d'activités Service de garde

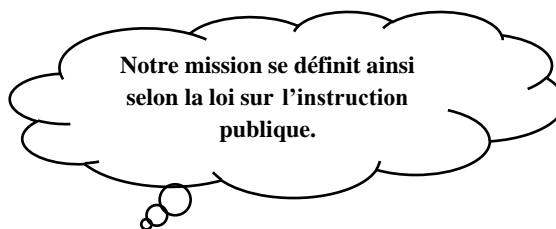
2023-2024

Tables des matières

Mission du service de garde.....	3
Les caractéristiques du milieu.....	4
Rôles et responsabilités.....	5
Nos objectifs	9
Notre objectif en tant qu'équipe au service de garde.....	10
Le service de garde reprend les valeurs éducatives de l'école.....	11
Les différents types d'activités	12
Une journée type au service de garde	16
L'utilisation des locaux.....	18
Communication avec les parents.....	20
Les particularités de notre service de garde.....	21
Conclusion	22

Le programme d'activités du service de garde

Le programme d'activités du service de garde, en complémentarité avec le projet éducatif de l'école, se veut un moyen de consolider notre mission, nos valeurs éducatives, nos choix pédagogiques ainsi que le partenariat existant au sein de l'équipe école, comme une toile de fond commune, vis-à-vis toutes nos actions professionnelles nécessaires à l'épanouissement global de vos enfants. Il fait donc la démonstration de notre mandat, qui est d'être un complément à l'école et à la famille par notre mission éducative. Nous contribuons au développement des enfants en dehors des heures scolaires par un programme récréatif diversifié, souple et enrichissant.



1. Les services de garde en milieu scolaire assurent la garde des élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire d'une commission scolaire, en dehors des périodes où des services éducatifs leur sont dispensés.
D. 1316-98, a. 1.
2. Les services de garde en milieu scolaire poursuivent les objectifs suivants :
 - a) Veiller au bien-être général des élèves et poursuivre, dans le cadre du projet éducatif de l'école, le développement global des élèves par l'élaboration d'activités tenant compte de leurs intérêts et de leurs besoins, en complémentarité aux services éducatifs de l'école;
 - b) Assurer un soutien aux familles des élèves, notamment en offrant à ceux qui le désirent un lieu adéquat et, dans la mesure du possible, le soutien nécessaire pour leur permettre de réaliser leurs travaux scolaires après la classe;
 - c) Assurer la santé et la sécurité des élèves, dans le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité approuvées par le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3).

Source :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I13_3R11.htm

Les caractéristiques du milieu.

Nos heures d'ouverture
sont de 7 h à 17 h 30.

Le service de garde a ouvert ses portes en août 2012. Mme Annie Carrier en était la responsable. Pour ma part, Natalie Cloutier, je suis technicienne au service de garde de l'école depuis 2015.

En 2023-2024, la direction de l'école des Deux-Rives sera composée des personnes suivantes :

- Mme Caroline Veilleux, directrice adjointe en 5^e année et en cheminement particulier
- Mme Mylène Morin, directrice adjointe en 6^e année
- Mme Sylvie Lafontaine, directrice adjointe en 1^{re} secondaire
- M. Mario Bolduc, directeur de l'école

Avant 2012, les différentes écoles de quartiers (Dionne, Sittelles, Lacroix, Mgr Fortier et l'Aquarelle) accueillait les élèves de la maternelle à la sixième année. À la suite du redéploiement de la clientèle de Saint-Georges, la Trinité, qui accueillait principalement des élèves du secondaire est devenue l'école des Deux-Rives. Nos élèves sont ceux de 5^e année et de 6^e année du primaire ainsi que ceux de 1^{re} secondaire. Le service de garde est uniquement offert aux élèves du primaire.

Nous engageons une éducatrice pour environ 20 élèves. Notre équipe compte 32 éducatrices sur l'heure du midi, deux éducatrices pour les matins et une après les classes.

Afin de répondre aux besoins des familles, notre service de garde est ouvert lors des 180 journées de classe ainsi qu'aux journées pédagogiques et flottantes.

Lors d'une tempête, si l'on annonce une suspension des cours, le service de garde ouvre ses portes pour les élèves qui auront besoin de le fréquenter. Le service de garde est cependant fermé si une fermeture des établissements est annoncée.

Pour l'ouverture durant la semaine de relâche, un sondage est envoyé aux parents. Si nous avons une participation de 20 élèves et plus, notre service ouvre ses portes. Il faut cependant prendre en note que depuis 2012, le taux de participation à cette semaine n'a jamais été atteint et avons toujours été fermé.

Notre mission se définit ainsi selon la loi sur l'instruction publique.

Les services de garde sont offerts pendant toutes les journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, mais à l'extérieur des périodes consacrées à ces services, suivant les modalités, tel l'horaire, convenues par la commission scolaire et le conseil d'établissement de l'école, conformément à l'article 256 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3).

Cette commission scolaire et ce conseil d'établissement peuvent aussi convenir d'offrir des services au-delà des journées du calendrier scolaire consacrées aux services éducatifs, notamment pendant les journées pédagogiques et la semaine de relâche. D. 1316-98, a. 3



Rôles et responsabilités

Plusieurs instances, comités et personnes sont associés au bon fonctionnement des services de garde en milieu scolaire.

Ces groupes ont tous comme principale préoccupation le bien-être et l'épanouissement de l'élève.

Rôle de l'éducatrice en milieu scolaire

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le bien-être, l'encadrement et la sécurité des enfants. • Faire de la surveillance alerte et active. • Prendre note des présences et faire la recherche des élèves absents. • Assurer le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de conduite. • Organiser, préparer et animer une variété d'activités visant le développement global de l'enfant. • Créer un milieu de vie propice au développement physique, psychomoteur, cognitif, langagier, socio-affectif et moral en établissant une relation significative sur le plan affectif avec les enfants. • Faire le suivi de certaines situations et gérer les conflits entre élèves. • Donner des soins en cas de blessure ou malaise. | <ul style="list-style-type: none"> • À l'aide de différentes techniques, aider l'enfant à développer son autonomie, à respecter les bonnes règles de conduite, socialiser et résoudre ses conflits adéquatement. • Développer des stratégies pour que les élèves respectent les différentes consignes de l'adulte. • Établir une étroite relation de partenariat avec les autres éducatrices, l'enseignant(e) du groupe, la responsable du service de garde et les directions, afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants. • Assurer l'ordre et veiller à la propreté des lieux et des locaux. • Participer aux différentes réunions et s'impliquer dans différents projets tel que la planification des fêtes du calendrier, l'élaboration des activités offertes aux enfants à l'extérieur comme à l'intérieur. |
|--|--|

Rôle de la technicienne en milieu scolaire

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Concevoir un programme d'activités.• Assurer l'application du programme d'activités auprès des éducatrices.• Participer à l'évaluation et à l'amélioration du programme.• Veiller au bien-être général des élèves.• Effectuer les tâches techniques de gestion.• Informer les parents des règles de fonctionnement.• Voir à l'organisation des activités de perfectionnement.• Venir en aide aux éducatrices en cas de besoin.• Recevoir et rencontrer certains élèves lorsque les mauvais comportements sont répétitifs ou qu'il y a une situation majeure.• Faire les achats.• Faire un suivi pour recevoir les paiements auprès des parents.• Accueillir, guider, former les nouvelles éducatrices et les remplaçantes.• Compléter des auto-évaluations pour un suivi auprès des ressources humaines. | <ul style="list-style-type: none">• Procéder à l'admission et à l'inscription.• Mettre à jour les fiches d'assiduité.• Voir à instaurer une routine, des déplacements, des consignes, des horaires. En informer les éducatrices et s'assurer que le tout soit respecté.• Organiser et offrir des activités parascolaires. (Science, danse, yoga, théâtre, peinture, soccer, informatique.)• Organiser des réunions avec l'équipe dans le but d'améliorer le service offert aux élèves et d'arrimer les différentes pratiques.• Organiser l'horaire pour les midis de pluie et lors d'occasions spéciales.• Organiser les journées pédagogiques.• Assurer le respect des règles de conduite et des mesures de sécurité.• Assister la direction d'école dans la planification budgétaire.• Prévoir le remplacement en cas d'urgence.• Prendre les messages téléphoniques et répondre aux différentes questions des parents. |
|--|---|

Rôle de la direction de l'école

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• S'assurer de la qualité du service.• Gérer les ressources et en rendre compte.• Informer les parents ou approuver l'information.• Être présent ou disponible parmi l'équipe du service de garde pour aider à intervenir auprès des élèves qui ont besoin d'un plus grand suivi. | <ul style="list-style-type: none">• Fait approuver le budget, les règles et l'usage des locaux par le conseil d'établissement.• Approuver l'organisation des sorties, de la routine, des horaires et des activités.• Faire part à la commission scolaire des besoins en biens et en services.• Signer les factures, les rapports d'absence et de rémunération. |
|--|---|

Rôle du parent utilisateur

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Prendre connaissance des règles de fonctionnement, s'y conformer, faire des suggestions constructives ou demander de l'information au besoin.• Acquitter régulièrement les frais de garde et respecter les délais convenus.• S'assurer de posséder toute l'information nécessaire.• Procéder à l'inscription de son enfant en complétant et en signant la fiche à cet effet. | <ul style="list-style-type: none">• Informer le service de garde de l'état de santé de l'enfant.• Aviser en cas d'absence, de retard, droit de sortie ou de quitter à pied.• Aviser de tout changement au dossier de l'enfant.• Informer le service de garde lorsque qu'une personne, autre que les parents, vient chercher l'enfant. |
|---|--|

Rôle de l'enfant

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Participer aux activités dans un esprit de coopération.• Démontrer une attitude d'ouverture aux activités proposées. | <ul style="list-style-type: none">• L'enfant qui fréquente le service de garde doit respecter les règles de conduite de l'école. (Celles inscrites à l'agenda de l'élève).• Apporter ses repas/collations et des vêtements appropriés aux différentes situations s'il y a lieu. |
|---|--|

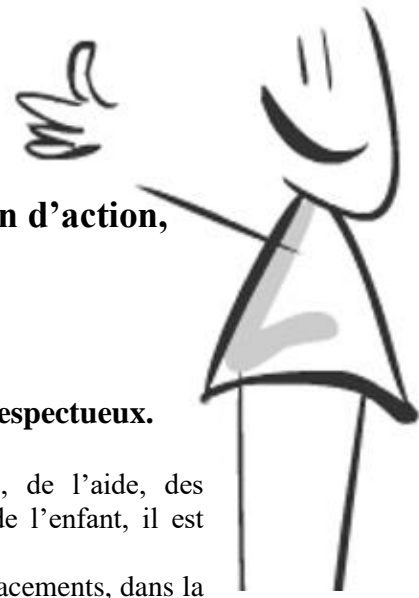
Rôle du conseil d'établissement

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Adresser à la commission scolaire une demande pour qu'elle assure, dans les locaux attribués à l'école, un service de garde aux élèves de cette école.• Approuver l'utilisation des locaux mis à la disposition de l'école pour son service de garde, en s'assurant que l'espace y est suffisant pour le nombre d'enfants inscrits.• Approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité proposées par la directrice ou le directeur de l'école.• Adopter le budget annuel des services de garde en milieu scolaire et l'intégrer au budget de l'école. Ce budget doit comprendre les frais dévolus aux parents utilisateurs. | <ul style="list-style-type: none">• Fixer, sur proposition de la direction d'école, la contribution financière des parents prévue et adopter le budget annuel du service de garde.• Former, s'il le juge utile, un comité de parents utilisateurs. En l'absence d'un nombre suffisant de parents pour constituer un comité de parents utilisateurs, exercer les responsabilités de ce comité.• Recevoir les recommandations et les représentations que lui adresse le comité de parents utilisateurs.• Répondre aux demandes des parents.• Informer la communauté des services offerts par l'école. |
|--|---|

Nos objectifs...

Envers les enfants	Envers l'école	Envers les familles
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la santé et la sécurité physique, affective, psychologique de chaque enfant. • Toujours considérer l'enfant au cœur de nos décisions. • Viser en tout temps le développement global de l'enfant. • Offrir plusieurs choix d'activités en tenant compte des intérêts et des besoins des enfants. • Utiliser un langage, un ton de voix, un non-verbal et une vigilance adéquate. • À travers le quotidien, offrir la possibilité à l'enfant d'apprendre, de comprendre, d'essayer, de pratiquer, de se reprendre, de se questionner, d'observer et de gérer ses conflits. • Favoriser les moments récréatifs par l'exploitation du jeu comme moyen de transmission des valeurs véhiculées dans notre service de garde. • Informer le parent du comportement de son enfant au service de garde, dans le but qu'il se développe dans un univers cohérent. • Créer et maintenir une vie de groupe saine, épanouissante et sécuritaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la mise en œuvre du plan de réussite, en concertation avec les autres acteurs de l'école. • Accueillir les parents et construire le lien avec les familles. • Participer à certaines réunions avec la direction dans le but de coordonner nos décisions et nos actions. • Participer au plan d'intervention et se communiquer les méthodes de travail à favoriser avec les enfants qui ont des besoins particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la conciliation travail /famille. • Prévenir les risques d'isolement et les problèmes pouvant en découler lorsque les enfants se retrouvent trop longtemps sans encadrement en dehors des heures de classes. • Soutenir les familles en tenant compte des discussions avec les parents et les enfants et en travaillant étroitement en collaboration pour soutenir leur développement social.

En collaboration avec le projet éducatif de l'école et son plan d'action, l'équipe du service de garde a comme objectifs...



1. D'encourager les élèves à adopter des comportements respectueux.

- En créant des liens significatifs avec l'élève, par des discussions, de l'aide, des interventions, de l'observation et en s'impliquant dans le quotidien de l'enfant, il est possible de voir à ce que chacun agisse avec respect.
- En nommant et en expliquant les comportements attendus dans les déplacements, dans la cafétéria et à l'extérieur.
- En encourageant les bons comportements par des tirages. Les éducatrices remettent des billets « Bon coup » aux élèves qui font des bons gestes. Un tirage est fait et les gagnants se méritent des privilèges.
- En offrant un local calme, avec une éducatrice disponible pour accueillir les élèves. L'élève peut s'y rendre pour se calmer, demander de l'aide, discuter, régler des conflits et être encadré pour faire les bons choix.

2. D'optimiser ses services afin de tenir compte des particularités et des besoins des élèves.

- Nous ajoutons des éducatrices supplémentaires et nous apportons soutien à l'éducatrice qui a un groupe avec plusieurs défis.
- Les élèves du cheminement particulier mangent dans un local calme, hors de la cafétéria.
- Un local est offert aux élèves qui ont besoin d'un encadrement supplémentaire ou d'un endroit calme.
- Nous réfléchissons plusieurs fois dans l'année au fonctionnement du service de garde. Par des observations, des discussions, nous réajustons les différentes routines et pratiques afin de garder un milieu de vie agréable pour tous.

3. De soutenir l'engagement des élèves afin qu'ils vivent une expérience scolaire enrichissante et stimulante.

- Le midi, au service de garde, nos élèves peuvent s'inscrire à différentes activités tel que kick ball, Ping Pong, mini hockey, théâtre, couture, soccer, cuisine, Lègos, jeux de société, boxe, yoga et bien plus...
- Nous soulignons les fêtes du calendrier par des activités de grand groupe.
- Nous avons les midis « Méli-Mélo-Musique ». Pendant que la musique joue sur l'heure du midi, les élèves qui normalement doivent dîner avec leur groupe classe, ont le privilège de s'asseoir avec leurs amis pour dîner.





L'équipe du service de garde s'inspire des valeurs suivantes...



Engagement

Le personnel éducateur du service de garde invite chaque enfant à mettre en œuvre sa volonté de bien faire. À user de patience pour poursuivre une action malgré les difficultés, à poursuivre une résolution, à croire en son opinion malgré celle des ami(e)s, à conserver une attitude positive. L'élève est également invité à persévérer dans un choix, une conduite, une décision, un désir, un effort, une idée, une intention ou un projet qui lui tient à cœur.

Collaboration

En équipe avec l'adulte et ses pairs, l'enfant est amené à développer ses forces et ses aptitudes personnelles, à mettre beaucoup d'énergie sur le développement de son estime de soi, à faire des prises de conscience sur ses capacités, à faire des choix, à renforcer son autonomie et son intérêt à essayer de nouvelles expériences tout en étant capable de demander de l'aide. En collaborant avec l'élève dans sa démarche de résolution de conflits, l'adulte lui enseigne la bonne marche à suivre et rend l'élève capable de le refaire seul par la suite. L'enfant se sent important, en sécurité et écouté lorsqu'un adulte l'aide à trouver des solutions pour les différentes difficultés qu'il peut vivre.

Respect

Considération et respect envers soi-même et envers les autres. Les activités au quotidien rappellent aux enfants d'agir dans leur meilleur intérêt et dans celui des autres. Les enfants réalisent aussi qu'être respectueux envers soi-même les amène à faire des choix sains par rapport à leur alimentation, à l'activité physique et au temps de repos. Être respectueux envers les autres les amènent à utiliser une démarche de résolution de conflits, à choisir un langage et des gestes appropriés, à respecter les consignes de sécurité et celles demandées par l'éducatrice. Être respectueux de leur environnement les amène à ranger le matériel utilisé, à l'utiliser adéquatement pour ne pas le briser, à réparer ou nettoyer ce qui a été endommagé.



Instruire-Socialiser-Qualifier.

Le service de garde offre aux élèves un milieu de vie stimulant en offrant aux élèves des activités diversifiées qui répondent autant aux intérêts des filles que des garçons :

Le partenariat avec la communauté est privilégié pour l'offre des activités sur l'heure du midi. À chaque année, le service de garde offre une session d'activités à l'automne et à l'hiver. Certaines activités sont gratuites et d'autres ont un coût. Exemples d'activités offertes :

- Danse
- Boxe et entraînement en circuit
- Théâtre
- Activités sportives
- Club de marche
- Club LEGO
- Informatique
- Compétitions sportives animées par les enseignants en éducation physiques



Lors des journées pédagogiques, les matins et lors des fins de journées, les activités sont également diversifiées et répondent aux intérêts et besoin des élèves.

Une routine et une discipline qui favorisent la collaboration et la bienveillance :

- Chaque éducatrice travaille les consignes à respecter dans son groupe, ainsi que les gestes de respect envers les adultes et les autres élèves.
- Le service de garde applique le même code de vie qui est prévu pour l'école, en plus d'avoir certaines règles pour la cafétéria.
- Les groupes sont les mêmes qu'en classe, ce qui favorise la cohérence des interventions et la transmission des informations entre l'éducatrice et l'enseignante.
- La responsable du service de garde et deux éducatrices sans groupe sont très présentes pour aider les élèves qui ont besoin d'un plus grand accompagnement dans leur démarche de résolution de conflits ou autres. Elles informent également les parents de la situation au besoin.
- Une collaboration de la part des directions permet de maintenir un climat sain et agréable.
- Des formations selon les besoins des éducatrices sont offertes.
- Des réunions avec les directions, la responsable et les éducatrices ont lieu pour prendre des décisions et améliorer les pratiques.
- Prévoir et animer des activités pour occuper les enfants et ainsi limiter les comportements inadéquats.
- Prévoir une routine et une façon de se déplacer en grand groupe qui se veut sécuritaire.
- Il est possible pour le service de garde d'utiliser les services complémentaires tel que l'infirmière, la psychologue, les éducatrices spécialisées, le local de réflexion, etc.

Les différents types d'activités

<u>À court terme</u>	<p>Les ateliers d'activités à court terme sont planifiés et organisés. Il peut s'agir d'activités de bricolage ou d'expression musicale, de jeux coopératifs ou de jeux de société, d'expression scientifique ou culinaire, de jeux informatiques, un sport, etc. Ces ateliers apportent de la satisfaction à l'enfant, car les résultats sont immédiats.</p>
<u>À long terme</u>	<p>Les ateliers d'activités à long terme, tout comme les ateliers d'activités à court terme, sont planifiés et organisés. Ils portent sur des projets dont l'exécution nécessite plus de temps. Les activités à long terme comprennent, par exemple, la création d'un tricot, des clubs, la fabrication de décorations pour différentes fêtes du calendrier, une murale collective, une pièce de théâtre, une bande dessinée, un journal étudiant, un spectacle. Les ateliers d'activités à long terme sont une occasion de susciter l'implication de tous.</p>
<u>Les activités de routine</u>	<p>Les activités de routine sont quotidiennes. Elles reviennent généralement chaque jour, à heures fixes et constituent le cadre qui sert à structurer la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Période du dîner à la cafétéria : Permet de décompresser et de se refaire des énergies. Les élèves de 5^e année mangent à 11 h 17 et les 6^e à 11 h 45. La période du midi se termine à 12 h 22. • Habillage et déshabillage : Tous les élèves du service de garde utilisent leur case ou leur crochet de classe. • Accueil du matin et départ de la journée : Dès 7 h le service de garde ouvre et les enfants inscrits participent à des jeux libres. À partir de 14 h 55, encore une fois, les enfants inscrits se regroupent au service de garde sous la supervision de l'éducatrice. À ce moment l'élève peut prendre une collation apportée de la maison. On ferme à 17 h 30.

<p><u>Les activités de transition</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rangement et nettoyage : Chacun aide à ramasser sa place et range le matériel utilisé avant de quitter un local ou de passer à une autre activité. • Déplacement : On se déplace lors des cloches pour aller ranger la boîte à goûter et s’habiller pour sortir dehors. Également pour se rendre à différentes activités. • Rassemblements : Lors des entrées le midi, les enfants forment des rangs, par groupe, pour favoriser la sécurité lors du passage dans les escaliers et les portes. • La prise des présences : À chaque début de périodes (matin, midi ou soir), les enfants donnent leur nom à l’éducatrice qui tient une fiche d’assiduité à jour. Nous recherchons toujours l’élève lorsque l’absence n’est pas motivée. • Attente inévitable : retard d’autobus, croisement des groupes dans les escaliers ou dans les portes, etc. La surveillance et la présence des éducatrices et du personnel est augmenté dans ces situations.
<p><u>Ateliers d’aide aux devoirs</u></p>	<p>À raison d’un ou deux soirs par semaine, le service de garde offre une ambiance calme qui permet aux élèves de faire leurs devoirs et leçons. Il faut bien comprendre que l’enfant chemine de façon autonome et que le tout doit être pris en charge et vérifier par le parent à la maison. La participation à ces ateliers est au choix de l’élève et non obligatoire.</p>

**Les journées
pédagogiques**

Durant une année scolaire, nous avons une douzaine de journées pédagogiques à élaborer.

Celles-ci sont planifiées selon les goûts et les intérêts des enfants.

Les journées sont planifiées et animées par les éducatrices en place avec l'aide de la responsable du service de garde.

Lors de ces journées, nous avons un thème que nous développons à son plein potentiel. Exemple : Les fêtes du calendrier, la jonglerie, la magie, le mini-golf, un Fort Boyard, visite d'EducaZoo, etc. Nous offrons quelques sorties à l'extérieur lors de ces journées et nous invitons des animateurs ou des équipes d'animation à se rendre dans notre service de garde selon les sujets et les thèmes de la journée.

Lors de ces journées, peu importe le thème, un temps à l'extérieur et au gymnase est prévu pour faire bouger les enfants. Il est donc important d'envoyer les vêtements selon la température extérieure et des espadrilles. Le port du chandail de l'école est obligatoire lors de ces journées. L'enfant doit également apporter son repas, ses collations et son breuvage.

Une publicité, avec la programmation et les coûts de la journée, est envoyé par courriel à tous les parents de l'école. Cet envoi se fait deux semaines avant la date prévue de la journée pédagogique. Le parent peut inscrire son enfant en complétant le sondage et en respectant la date limite d'inscription.

Nos activités doivent travailler les aspects du développement suivants...

Dimensions	Composantes
Psychomotricité	Motricité globale, motricité fine, latéralité, schéma corporel, organisation temporelle et rythmique, organisation spatiale, organisation perceptive.
Cognitive	Habilités logiques, créativité, connaissances, langage, compréhension du monde.
Sociale	Conscience des autres / empathie, relations avec les pairs, relations avec l'adulte, sens des responsabilités.
Affective	Confiance/estime de soi, autonomie, expression des besoins et des sentiments.
Morale	Conception du bien et du mal, acceptation des différences, intégration des règles et des valeurs.

**Ces 5 domaines sont regroupés selon les 4 grands piliers de l'éducation,
c'est-à-dire :**

Activité pour « Apprendre à savoir »	Acquisition de connaissances et de compétences nécessaires à une personne pour fonctionner adéquatement en société et de développer sa pensée critique.
Activité pour « Apprendre à être »	Activités qui contribuent au développement personnel à la fois physique et spirituel, c'est-à-dire les activités favorisant la créativité, la connaissance de soi et l'appréciation de la valeur inhérente de ces initiatives.
Activité pour « Apprendre à faire »	Acquisition de compétences qui sont souvent liées à la réussite professionnelle, par exemple une formation en informatique ou en gestion ou un stage de formation.
Activité pour « Apprendre à vivre ensemble »	Acquisition d'aptitudes et de valeurs sociales, comme le respect et le souci d'autrui, et de compétences interpersonnelles et sociales et compréhension de la diversité de la société canadienne.

Une journée type au service de garde



Matin : 7 h à 8 h 04

Les élèves sont accueillis au local principal du service de garde (local 116). Des jeux libres et calmes leur sont permis. (Jeux de société, de construction, dessins, lecture, informatique.)

Vers 8 h, les enfants amassent leurs effets et se rendent à la cafétéria avec les élèves qui arrivent en autobus. Une deuxième éducatrice accueille les élèves du cheminement particulier à la cafétéria. À la cloche, l'élève se dirige à sa classe.

Midi : 11 h 17 à 12 h 22

Le local utilisé par tous les élèves pour le dîner est la cafétéria. Nous possédons plusieurs fours à micro-ondes, que nous déplaçons à différents endroits, pour les mettre disponibles aux élèves et éviter les grandes files. Nous sommes 32 employés au service de garde. Le ratio est donc de 1 éducatrice pour environ 20 élèves du primaire.

La période du midi est divisée en deux temps : 11 h 17 à 11 h 45 et 11 h 45 à 12 h 19. Les élèves de 6^e année sortent jouer à l'extérieur pendant que les élèves de 5^e année mangent et on inverse les rôles à l'heure convenue.

Les enfants sont invités à se rendre à leur table avec leur groupe classe, à donner leur présence à leur éducatrice, à faire chauffer leur repas, aller à la salle de bain ou se rendre à la cafétéria. Les enfants peuvent discuter entre eux, utiliser des jeux de cartes ou des tableaux blancs à crayons effaçables après leur dîner. On leur demande d'être calme et de demeurer assis et de respecter les différentes règles qu'on leur enseigne dès le début de leur fréquentation. Tous les élèves se déplacent au signal des éducatrices ou à la cloche soit pour sortir dehors ou se rendre en classe.

Comme mentionné, la cafétéria offre un service de repas chaud en collaboration avec **le traiteur M. Marco Bergeron**. D'ailleurs si l'enfant oublie ou perd son dîner, le service de garde est en mesure de lui fournir un coupon repas d'une valeur de 5.50\$. Le parent est donc avisé de la situation et doit rembourser en argent dès le lendemain. Sinon, une galette nutritive peut être donnée à l'enfant pour dépanner.

Nous privilégions les jeux extérieurs au service de garde le midi (soccer, kickball, volleyball, basketball, polices et voleurs, balançoires, jeux de ballons, jeux de course, corde à sauter et différents jeux sont à la disposition des élèves).

Les élèves ont également l'opportunité de s'inscrire à des activités sportives animées par l'enseignant en éducation physique tel que le hockey cosom, le mini basket, des ateliers de cirque, etc. Des offres d'activités parascolaires, avec différents coûts pour s'inscrire, sont offertes en deux sessions durant l'année, c'est-à-dire en octobre et en janvier. Ces activités varient selon l'offre d'une année à l'autre : Yoga, danse, karaté, zumba, entraînement en salle, entraînement en circuit, théâtre, improvisation, ping-pong, midi techno, club de marche, club de lecture, club LEGO, projets artistiques, cuisine, couture, etc.

Lors d'intempérie, nous demeurons à l'intérieur et les élèves retournent à leur classe après le dîner. Différents choix s'offrent à eux : Représentation d'un film, jeux de société, bricolages, dessins, informatique.

Lors de certaines fêtes du calendrier, des activités de grands groupes sont organisés.

À 12 h 15 tous les élèves qui dînent à la maison ont le droit d'entrer sur la cour.

À 12 h 19, les élèves se dirigent vers les classes pour être prêt à débiter leur après-midi à 12 h 22.

Après-midi : 15 h à 17 h 30

15 h : Les élèves inscrits au service de garde se regroupent au local principal (local 116). L'éducatrice prend la présence des élèves dès leur arrivée.

15 h 10 : Collations et temps extérieur selon la température. La cour arrière de l'école est prioritaire aux élèves du service de garde.




15 h 45 : Les élèves participent à différentes activités mises en place selon la programmation de l'éducatrice ou de sa stagiaire. Nous avons accès à différents locaux dans l'école pour animer les activités : 116, la cafétéria, le salon communautaire, la grande salle ou le gymnase. Dans sa programmation, l'éducatrice a une obligation de varier ses activités. Donc selon l'intérêt des enfants, ils participent à des sports, des ateliers sur l'ordinateur ou au tableau interactif, des jeux de grand groupe, de la cuisine, des sciences, du bricolage, de la musique ou de la mise en scène pour des spectacles. Un message collé dans la porte du local 116, indique toujours aux parents où se trouve leur enfant dans l'école.

À partir de 16 h 30, un retour est fait au local 116 afin de faciliter l'arrivée des parents qui viennent chercher leur enfant. Les enfants sont souvent en jeux libres à partir de cette période.

* Le service de garde n'offre pas la collation aux élèves, cependant en cas d'un oubli, nous sommes en mesure d'offrir des galettes nutritives aux enfants.

L'utilisation des locaux

<p style="text-align: center;">Salon communautaire</p> 	<p>Local que l'on partage avec les élèves du secondaire.</p> <p>Ce local est utilisé pour l'animation des différentes activités offertes aux journées pédagogiques ou en fin de journée. C'est également dans ce local que les élèves du cheminement particulier dînent. À cet endroit, on retrouve l'entrepôt qui sert de rangement pour le matériel du service de garde. Il y a également un tableau interactif blanc, du matériel de jeux, des fours à micro-ondes, des tables de jeux (Billard et air hockey).</p>
<p style="text-align: center;">Cuisine</p> 	<p>Local que l'on partage avec les enseignants du primaire et du secondaire. Lorsqu'il est disponible, on y anime des ateliers de cuisine, des sciences, des jeux de société ou de bingo. On y retrouve tout le matériel nécessaire pour cuisiner. Il se situe juste au coin de la cafétéria. Local # 125</p>
<p style="text-align: center;">Local 116</p> 	<p>Local # 116. Local permanent du Service de garde.</p> <p>Ce local sert à l'accueil des enfants le matin ou lors des journées pédagogiques. C'est à cet endroit que le parent doit se rendre pour venir chercher son enfant. Lorsque le groupe se trouve ailleurs dans l'école, un message est collé dans la porte et indique aux parents où ils se trouvent dans l'école.</p> <p>Le midi, ce local accueille les élèves qui ont besoin de repos, d'aide pour régler des conflits, de soin à la suite d'une blessure.</p> <p>À cet endroit, on retrouve le matériel de bricolage, un tableau interactif blanc, des ordinateurs, du matériel de jeux intérieurs et extérieurs, des fours à micro-ondes, les Épipen (Porte à côté où le photocopieur) et le matériel de premiers soins.</p> <p>Il est utilisé comme point de rencontre entre les éducatrices. Il se situe face au bureau de la responsable, dans l'aile gauche de la cafétéria.</p>
<p style="text-align: center;">Cafétéria</p> 	<p>Tous les élèves du primaire et du secondaire dînent à cet endroit.</p>

<p style="text-align: center;">Gymnase</p> 	<p>Principalement pour des activités sportives dirigées par l'éducatrice. À gauche du secrétariat sur l'étage 2. # du local : 250</p>
<p style="text-align: center;">Bureau de la responsable (local 117A)</p> 	<p>La responsable s'y trouve de 8 h 15 à 15h15. Elle est disponible pour recevoir les parents et répondre à leur questionnement.</p> <p>On peut également s'y rendre pour faire des paiements pour le service de garde. On y retrouve le pigeonnier des éducatrices, une table pour des rencontres avec les élèves, du matériel d'animation, les fiches d'inscription et d'assiduités des élèves. Ce local se situe dans l'aile gauche à la cafétéria.</p>
<p style="text-align: center;">Cour d'école</p> 	<p>On utilise la cours avant et arrière de l'école pour la période du midi et principalement celle arrière en fin de journée.</p>

Notre façon de communiquer avec les parents

Boîte à goûter

Le parent peut envoyer des messages ou des paiements par le biais de la boîte à goûter. Bien identifié au nom de l'élève.

Courriel

Cette méthode est principalement utilisée pour toute communication avec les parents et les informations concernant les journées pédagogiques.

Site internet de l'école

Les parents peuvent consulter les règles de régie et le programme d'activités du service de garde.

Secrétariat

En l'absence de la responsable, le parent peut y déposer son paiement ou des messages pour le service de garde. Sur les heures où le service de garde est en présence élève, une éducatrice accueille et reçoit le courrier en tout temps au local 116.

Verbale

À tout moment par téléphone, ou sur rendez-vous, il nous fait plaisir d'avoir une conversation avec les parents lorsque le besoin s'en fait sentir.

Mémo distribué dans les classes et retourné à la maison par le biais du sac d'école

Dans certaines situations, la responsable peut se rendre directement en classe et remettre l'information directement à l'élève.

Mosaïk Portail Parent

Toutes les factures et les relevés 24 sont récupérables par les parents sur ce portail.



Les particularités de notre service de garde

- Les enfants vivent des activités diversifiées qui leur permettent de bouger, crier, rire, se défouler aux endroits et aux moments appropriés.
- Les élèves ont l'occasion de s'inscrire à plusieurs activités selon leur champ d'intérêts sur l'heure du midi.
- À la fin des classes, les élèves ont le privilège d'aller jouer dehors et changer d'air.
- Nous soulignons les fêtes du calendrier par des activités diversifiées.
- L'enfant qui fréquente le service de garde doit respecter les règles de conduite de l'école. Des discussions, des mises en situation, des réflexions, des activités de réparations sont toujours privilégiées lors de mauvais comportements. Malgré ces interventions, si la situation persiste nous communiquons avec les parents pour trouver des solutions et une façon d'agir et nous utilisons les mécanismes d'intervention prévus dans le processus disciplinaire du service de garde.
- Des horaires et une routine bien précise sont donnés à chaque éducatrice pour faciliter les déplacements et le déroulement d'une journée.
- Un cartable contenant toutes les informations pertinentes et un suivi est offert à chaque remplaçant et stagiaire, afin de faciliter leur intégration dans l'équipe.
- Le personnel est invité à se perfectionner par des formations, des ateliers et des conférences.
- Le renouvellement du cours de secourisme à tous les trois ans, est obligatoire.
- Nous accueillons principalement des 9-12 ans.
- Nous accueillons 730 élèves le midi et environs 25 le matin et après la classe.

Conclusion

En terminant, nous tenons à spécifier que le bien-être des enfants dans notre service de garde est au cœur de nos priorités.

Afin de poursuivre notre but, nous comptons sur vous chers parents utilisateurs, par vos questions, vos commentaires respectueux et constructifs, votre présence au conseil d'établissement, votre participation à certaines activités et aux différents sondages.

